

PV de séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2024

Le Conseil Municipal de Valernes, régulièrement convoqué le 5 décembre 2024, s'est réuni le mardi 10 décembre 2024 à 14h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe PIK, Maire.

Etaient présents : Mesdames Claude ROLLAND, Cécile THIRARD-AUTHEMAN
Messieurs Bernard DESCHAMPS, Daniel LATIL, Jean-Christophe PIK
Pouvoirs: Isabelle GRZESINSKI à Claude ROLLAND, Frédéric FYRIES à Jean-Christophe PIK
Absents : Emilie MORAN, Hervé GASSIER

Bernard DESCHAMPS assure le secrétariat de séance

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 27 Novembre 2024 : compte-tenu de la proximité avec le Conseil précédent, ce PV là sera approuvé lors du prochain Conseil Municipal

DM Budget Général : il s'agit de prendre une délibération modificative concernant un « jeu d'écritures » salaires et charges trimestriels, ceux-ci devant être validés au maximum le 10 décembre à la demande de la Trésorerie. Suite à des augmentations de charges au cours de l'année, les crédits prévus au chapitre « charges du personnel » sont à - 168€. Ce montant (arrondi à 200 €) sera donc pris au compte 755 (recette indemnités Ford Concilian) et affecté au compte 6470 (autres charges sociales)

Délibération 2024_049 votée à l'unanimité ; adoptée

QUESTIONS DIVERSES :

Au cours de cette brève mais obligatoire séance, ont été abordés le hangar (panneaux solaires, Algeco pour sanitaires, aménagements divers avec l'idée d'un local artisanal) et la situation du Bistrot (départ des propriétaires, potentiels repreneurs)

Les débats étant clos, la séance est levée à 14h20

Le Maire



Le Secrétaire de séance

